Un enfant est un jeune être humain en cours de développement et dépendant de ses parents ou d’autres adultes. La convention relative aux droits de l'enfant définit l'enfance comme la période de la vie humaine allant de la naissance à 18 ans. Cependant, la définition de l'enfance peut différer quelque peu selon les disciplines qui traitent du sujet. Droit, psychologie, médecine, biologie ne fixent pas exactement les mêmes repères. Ainsi, elle commence, soit à la naissance, soit à l'âge de la parole. Elle se termine soit à l'adolescence avec l'entrée dans la puberté, soit à l'âge adulte et à l'âge légal de la majorité civile, âge légalement différent d'un pays à l'autre.   
L'enfant est étudié plus spécifiquement par certaines disciplines comme la pédiatrie, en médecine, et de nombreuses spécialités médicales pédiatriques comme la pédopsychiatrie, la chirurgie pédiatrique, l'oncologie pédiatrique, etc. Dans le domaine des sciences humaines, elle est étudiée par la psychologie du développement, la psychologie de l'enfant et la psychologie de l'adolescent, les sciences de l'éducation.   
Le mot enfant désigne aussi une position relative à un parent, indépendamment de l'âge. « L'enfant de » renvoie alors au statut généalogique, à la filiation légale, ou encore à un lien affectif ou social.  
Définitions et étymologie  
Le substantif épicène,, enfant est un emprunt, au latin, classique infans (« [celui] qui ne parle pas [encore] »,, puis, en bas latin, « garçon ou fille de six à quinze ans environ »), dérivé du participe présent de fari (« parler »), avec le préfixe in- à valeur négative,.  
Les concepts d'enfance et les valeurs y étant afférentes ont beaucoup évolué de l'Antiquité à nos jours, selon les civilisations, les classes sociales et les contextes et la personnalité des parents.   
Le mot enfant peut être une désignation relative à la filiation, généalogique (voilà ses enfants) ou symbolique (enfant du pays) ; le mot figure aussi par extension un état moral opposable à l'état parent, et préliminaire à l'état adulte.  
Famille et environnement  
L'enfant est dépendant de son environnement et gagne petit à petit son indépendance. Les caractéristiques de son environnement, ses parents, sa culture, l'époque à laquelle il est né, influencent son développement et l'interaction entre l'enfant et son environnement doit être prise en compte pour mieux comprendre son développement, en particulier son développement psychologique.  
Histoire  
Mortalité et morbidité  
La santé des enfants est étudiée de façon spécifique, objet d'une discipline médicale particulière, elle est aussi étudiée en géopolitique par le prisme des statistiques où l'on dénombre la mortalité infantile pour déduire des corrélations avec d'autres facteurs et éventuellement les corriger. Ainsi, la réduction du taux de mortalité infantile fait partie des Objectifs du millénaire pour le développement de l'Organisation des Nations unies.  
Éducation  
L'enfance étant nécessairement une période d'apprentissage, l'éducation (étymologiquement l'action de « guider hors de ») est souvent un sujet central quand il est question d'enfance. L'école est ainsi rendue obligatoire dans la plupart des pays du monde mais l'éducation touche d'autres domaines spécifiques comme celui de la littérature d'enfance et de jeunesse.

L'éducation, au sens général, désigne le processus de transmission ou d'acquisition de connaissances générales, de développement des pouvoirs de raisonnement et de jugement et de préparation intellectuelle à la vie mature.   
L'éducation formelle se déroule le plus souvent par le biais de la scolarisation. Le droit à l'éducation a été reconnu par certains gouvernements. L'éducation est obligatoire, mais l'école peut ne pas l'être, les options alternatives telles que l'enseignement à domicile ou l'apprentissage en ligne ont été reconnues comme des formes d'éducation valables dans certaines juridictions.  
Dans certains pays (en particulier dans certaines régions d’Afrique et d’Asie), les enfants ne sont souvent pas scolarisés ou ne fréquentent l'école que durant de courtes périodes. Les données de l'UNICEF indiquent qu'en 2011, 57 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés ; et plus de 20 % des enfants africains n'ont jamais fréquenté l'école primaire ou sont partis sans avoir achevé leurs études primaires. Selon un rapport de l'ONU, la guerre empêche l'éducation de 28 millions d'enfants dans le monde en raison du risque de violence sexuelle et d'attaques dans les écoles. La pauvreté, le travail des enfants, les attitudes sociales sont d’autres facteurs qui empêchent les enfants d'aller à l’école.  
Droit  
Pour la loi, une personne qui n'est pas adulte est appelée mineur. Dans beaucoup de pays, cette limite est fixée à 18 ans, comme en France où la loi offre une protection accrue et où un « juge des enfants » est chargé de la protection des mineurs et des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans.  
S'il existe une distinction vis-à-vis de la loi, faisant notamment que la responsabilité des enfants ne peut souvent pas être mise en cause de la même manière que celle des adultes, il existe aussi une Déclaration des droits de l'enfant émise par l'Organisation des Nations unies, et qui à l'instar de la déclaration universelle des droits de l'homme proclame des principes élémentaires et universels que les sociétés doivent viser à respecter.  
Cette déclaration (« d'intention ») est enrichie par l'adoption le 20 novembre 1989, par l'ensemble des pays membres de l'ONU, de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant). Chaque État l'ayant ratifiée s'engage à appliquer cette convention. L'Unicef est le Fonds des Nations unies chargé de veiller à son application et de défendre les Droits des enfants partout dans le monde.  
Mauvais traitements  
La loi impose le respect de l'enfant ; dans le cas contraire, on qualifie de maltraitance sur mineur les mauvais traitements envers toute personne de moins de 18 ans « entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l’enfant, sa survie, son développement ou sa dignité ». L'Organisation mondiale de la santé (OMS) inclut dans ces mauvais traitements toute violence ou négligence, physique ou affective, notamment les sévices sexuels et l'exploitation commerciale.